



# Dossier de presse

## Dispositif Famille Gouvernante



UDAF de Loire-Atlantique

Contact presse :  
Quentin ROBION  
Tél. 02.51.80.30.05  
info@udaf44.asso.fr

[www.udaf44.fr](http://www.udaf44.fr)



AGIR POUR  
LES FAMILLES

# L'UDAF 44, en général

L'Union Départementale des Associations Familiales 44, créée le 8 novembre 1945, est chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de l'ensemble des familles vivant sur le département de la Loire-Atlantique. Véritable porte-parole des réalités familiales, l'UDAF 44, au travers de ses mandats de représentation, permet l'expression des familles et de ses adhérents pour une politique globale et innovante.

Dans ce cadre, l'UDAF 44 interpelle les pouvoirs publics et propose des solutions complémentaires et innovantes pour répondre aux besoins identifiés.

L'UDAF 44 gère également des services dédiés à l'accompagnement des familles en difficultés dans la gestion de leur vie quotidienne en matière de logement, de gestion du budget ou de maintien des liens familiaux (soutien à la parentalité, soutien aux tuteurs familiaux).

Historiquement engagée dans la gestion des mesures de protection juridique des majeurs, l'UDAF 44 qui accompagne près de 2 200 personnes, a développé une véritable expertise auprès des personnes vulnérables souvent atteintes de troubles psychiques. Aussi, l'UDAF 44 dispose d'une bonne connaissance des besoins des familles et notamment, celles qui sont touchées par le handicap, la maladie ou la perte d'autonomie. Les difficultés rencontrées dans l'accompagnement des personnes sous mesure de protection concernent principalement le maintien dans le logement et la continuité du parcours de soin.

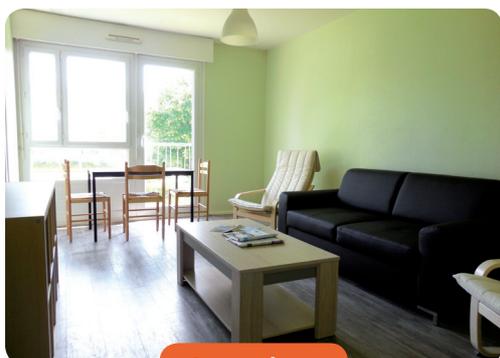
En 2014, l'UDAF 44 a interpellé le Département et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale pour proposer une solution innovante et une alternative complémentaire aux dispositifs déjà existants pour répondre aux besoins des personnes ne pouvant vivre seules à domicile, ne relevant pas d'un mode d'hébergement institutionnel, ni d'une hospitalisation.



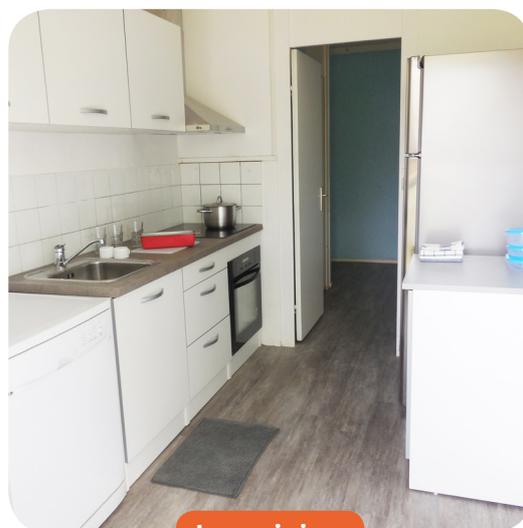
AGIR POUR LES FAMILLES

# Le dispositif “Famille Gouvernante”, en particulier

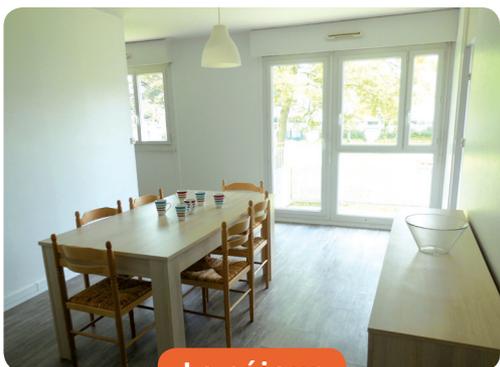
Le dispositif « famille gouvernante » a été conçu par les UDAF initialement comme une réponse aux difficultés sociales rencontrées par les personnes sous mesure de protection. Il s’agit de créer un environnement à dimension familiale pour des personnes isolées, cumulant handicaps et/ou pathologies. Un groupe de 6 résidents, ne pouvant vivre de façon autonome, sont colocataires d’un logement. Une gouvernante est présente tous les jours pour les accompagner dans l’organisation de leur vie quotidienne. Les liens qui se tissent entre les résidents, autour de la gouvernante, leur permettent de vivre dans un cadre stable et rassurant.



Le salon



La cuisine



Le séjour



AGIR POUR LES FAMILLES

# Le dispositif “Famille Gouvernante”, mis en place par l’UDAF 44

**Contexte :** D’après le plan d’action pour la santé mentale de l’Organisation Mondiale de la Santé (2010), les personnes atteintes de troubles psychiques «se retrouvent fréquemment sans logement, (...) les exposant ainsi davantage à des conditions de vie peu hygiéniques et inhumaines». L’Udaf de Loire-Atlantique peut témoigner de ces situations dramatiques. Dans le cadre de son activité de protection juridique des majeurs, elle accompagne des personnes cumulant maladie mentale, isolement et précarité. Ce sont des femmes et des hommes généralement en rupture familiale et en situation d’échec à répétition sur des projets d’autonomie individuelle.

**Organisation :** Le dispositif a ouvert le 1er juin 2015 à titre expérimental pour une durée de deux ans et accueille 6 résidents dans deux appartements situés à Nantes dans le quartier du Breil. Chaque colocataire dispose de sa propre chambre ; le salon-séjour, la cuisine et les sanitaires sont les pièces à partager. Une équipe de 4 gouvernantes se relaie à raison de 8 heures par jour pour apporter aide et soutien aux résidents dans tous les actes de la vie quotidienne : préparation des repas, animation de temps partagés, suivi médical.

La coordinatrice de l’UDAF 44 fait le lien avec les différents partenaires et reste leur interlocuteur privilégié lors de la mise en œuvre du projet. Elle coordonne chaque étape d’intégration du résident dans le dispositif et se rend régulièrement dans les logements pour rencontrer les résidents et les gouvernantes afin de s’assurer de la cohabitation harmonieuse.

Les mandataires judiciaires poursuivent l’accompagnement des personnes bénéficiaires du dispositif pour la partie sociale, administrative et budgétaire.



AGIR POUR LES FAMILLES

**Objectifs du dispositif :** L'objectif général est d'améliorer, par l'accès au logement, l'insertion sociale des personnes souffrant de handicap psychique, tout en :

- garantissant un accompagnement social individualisé,
- s'assurant de la continuité du parcours de soin,
- contribuant à l'amélioration de l'état de santé,
- favorisant le retour à l'autonomie,
- créant du lien avec la famille et l'environnement extérieur.

**Entrée dans le dispositif :** une commission d'admission est obligatoirement constituée et procède à un examen de la situation de la personne (évaluation de la stabilité psychique, volonté d'intégrer le dispositif). Cette commission est composée de représentants UDAF, du centre hospitalier partenaire, de l'UNAFAM et de l'association d'aide à domicile. Cette commission peut également se réunir en cas de difficulté, pour statuer sur le maintien ou non d'un résident dans le dispositif.

**Partenariat :** L'UDAF 44 est promoteur du dispositif « Famille Gouvernante ». Pour autant, la réussite du dispositif est étroitement liée à la construction d'un réseau partenarial sur le territoire.

Tout d'abord, un partenariat privilégié avec les décideurs publics et financeurs : Conseil Départemental et Maison Départementale des Personnes Handicapées, Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Mais aussi avec les acteurs opérationnels : Pôle santé mentale du CHU de Nantes, services de psychiatrie, Centre médico-psychologique Beaumanoir, Hôpital de jour, Centre d'activités thérapeutiques à temps partiel ; Service d'accompagnement médico-social pour personnes handicapées ; ADAR ; Nantes Métropole Habitat ; UNAFAM.



**AGIR POUR LES FAMILLES**

**Vie des résidents dans le dispositif :** Chaque résident apprend à entrer en relation et à connaître les autres locataires. Des relations d'entraide se mettent en place. Ils ont tous à cœur d'avoir des relations cordiales. Les résidents participent à la vie dans le logement en fonction de leur possibilité, sous la stimulation de la gouvernante.

La pathologie peut occasionner des moments de tension qui sont régulés par la gouvernante et si besoin, par la coordinatrice. Chaque résident poursuit son parcours de soin. Les résidents continuent à aller à l'hôpital de jour ou au CATTP.

Depuis leur arrivée, les résidents se disent satisfaits de leur vie dans le dispositif.

**Perspectives :** Au delà de répondre aux besoins de sécurité et de premières nécessités, le dispositif Famille Gouvernante est une réponse pour sortir les personnes de leur isolement et les accompagner vers plus d'autonomie. La réussite du dispositif est étroitement liée à l'articulation entre soins, hébergement et accompagnement.

Au vu du bilan très positif du dispositif Famille Gouvernante, le Département et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale ont confirmé leur soutien pour l'ouverture d'un second dispositif sur le secteur sud de l'agglomération.

D'ores et déjà, le service de psychiatrie du CHU nous a confirmé qu'une dizaine de personnes seraient susceptibles d'intégrer ce nouveau dispositif.



**AGIR POUR LES FAMILLES**